

**K.C.P.O. SAISON 2023-2024 - LETTRE DE DECHARGE DE RESPONSABILITE**

**En l'absence de certificat médical pour le fitness – le pilâtes – le TAI CHI**

**Je soussigné(e) (Nom, Prénom)**

.....**Demeurant à**

..... **déclare avoir été**

**informé(e) que le certificat médical n'est plus obligatoire à la suite de mon adhésion, je décharge donc totalement et d'une manière indéterminée, de toute responsabilité l'Association KCPO , en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages sans aucune exception, de blessures, ayant lieu lors des cours de fitness – pilâtes – tai-chi – ( le club couvre ses adhérents (MAIF responsabilité civile) pour les dommages qu'ils causeraient mais c'est l'assurance personnelle de chacun qui sera prise en compte dans le cas d'un accident personnel.**



**BIEN LIRE LE QUESTIONNAIRE DE SANTE (sur le site rubrique « documents » – GARDEZ-LE POUR VOUS ET VOUS NOUS RAMENEZ SEULEMENT L'ATTESTATION SUR L'HONNEUR (sur le site rubrique « documents ») ( si vous avez répondu oui à une seule des questions, vous devez ramener un certificat médical au club**

**A Paimboeuf le .....**

**Signature**

---